

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE LYON

COMITE SYNDICAL

Procès-verbal de la séance du 4 octobre 2021

Convocation adressée le 28 septembre 2021

Compte rendu affiché le 14 octobre 2021

Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12

Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10

L'an deux mille vingt et un, le quatre du mois d'octobre, à 16h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 28 septembre 2021 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, et diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présent(e)s : Nathalie PERRIN-GILBERT, Luc SEGUIN, Patrick ODIARD, Laurence CROIZIER, Richard MARION, Yves BEN ITAH, Stéphanie LEGER

Absent(es) excusé(es) : Corinne SUBAI, Cédric VAN STYVENDAEL, Nadine GEORGEL, Samira BACHA-HIMEUR

Procuration : Cédric VAN STYVENDAEL à Nathalie PERRIN-GILBERT
Tristan DEBRAY à Nathalie PERRIN-GILBERT
Corinne SUBAI à Richard MARION

Secrétaire : Patrick ODIARD

Nathalie PERRIN-GILBERT propose de faire un tour de table. Maréva BOISSEL, directrice ressources humaines, en intérim jusqu'au 31 janvier 2022 et Ludovic VERNU, directeur développement culturel, nouvellement recrutés au conservatoire se présentent.

Nathalie PERRIN-GILBERT souligne que cette séance se déroule exclusivement en présentiel, constate que le quorum est atteint et remercie chacun et chacune pour leur présence. Elle informe de la nomination du nouveau directeur général suite au départ en retraite de Monsieur Alain JACQUON.

Sur les quinze candidatures reçues, six candidats ont été reçus en entretien par Nathalie PERRIN-GILBERT et Richard MARION.

A l'issue du premier tour, trois candidats ont été sélectionnés et il leur a été demandé de rédiger une note de projet pour le conservatoire.

Monsieur Géry MOUTIER a finalement été recruté. Il est musicien et fut pendant neuf ans directeur du CNSMD de Lyon. Il devrait arriver au conservatoire dans les prochains jours.

Il semble réunir l'ensemble des conditions pour mener à bien l'écriture du projet d'établissement et faire rayonner le conservatoire dans la Ville et dans la Métropole. Il a aussi un projet ambitieux en termes d'enseignement et de préparation aux cycles supérieurs.

Elle espère qu'il sera présent lors de la prochaine séance du comité syndical.

Dès son arrivée, le travail sur le projet d'établissement pourra démarrer. La présidente remercie au nom du comité syndical Didier LEBASTARD pour son engagement au service du conservatoire durant ces derniers mois.

Nathalie PERRIN-GILBERT communique un état des effectifs encore provisoire au 30 septembre 2021. 1 939 inscrits répartis comme suit :

Musique : 1 691

Danse : 201

Théâtre : 47.

Ces effectifs, qui seront stabilisés aux vacances de Toussaint, seront communiqués lors du prochain comité syndical avec les inscriptions par discipline, par cycle, et origines des élèves inscrits (territoire lyonnais, métropole, ...).

Il sera aussi intéressant d'analyser la baisse, constatée par la direction de l'éducation, des effectifs dans les écoles maternelles et primaires de la Ville de Lyon et les répercussions sur le conservatoire.

Elle donne la parole à Didier LEBASTARD concernant le protocole sanitaire.

Lors du premier comité de direction élargi, il a été décidé d'être le plus souple possible par rapport au protocole sanitaire. Les élèves et le personnel du conservatoire ne seront pas soumis au pass sanitaire, mais il sera exigé pour tous les publics extérieurs au conservatoire.

Maréva BOISSEL souligne qu'un contrôle pour les personnes extérieures est effectué à l'accueil du conservatoire. Le matériel adéquat a été mis à disposition pour effectuer ces contrôles.

Nathalie PERRIN-GILBERT rappelle l'information sur l'application de la compensation tarifaire, à destination des usagers du conservatoire, votée en mars dernier.

Olivier CROUZET précise que 60 % de familles ont fait la demande de cette compensation, ce qui représente environ 1 000 personnes, pour un atterrissage prévisionnel de 123 000 €.

Il ajoute que depuis cette rentrée scolaire, tous les enseignements ont lieu en présentiel.

Luc SEGUIN fait remarquer que de mémoire il a été provisionné 250 000 € pour cette mesure.

Patrick ODIARD est désigné secrétaire de séance.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

PEDAGOGIE

2. Convention de partenariat avec l'Opéra de Lyon

Didier LEBASTARD : suite à l'arrêt progressif de la maîtrise dans les classes à horaires aménagés, le cycle « jeunes chanteurs » a été créé au conservatoire.

L'idée est de mutualiser les compétences des deux établissements. Le conservatoire accueille des élèves de la Maîtrise de l'Opéra, plus particulièrement les garçons en cours de mue tandis que la maîtrise de l'Opéra accueille des élèves du conservatoire du cursus jeune chanteur.

Ces enseignements donnent lieu à évaluation mais ne donnent pas lieu à frais d'inscription supplémentaire.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

3. Convention classes à horaires aménagés, école Albert Camus – Académie de Lyon

Didier LEBASTARD dit qu'en l'attente de l'arrivée du nouveau directeur, la convention existante a été reconduite à l'identique pour trois années. Elle pourra être retravaillée dans les années à venir. Le conservatoire accueille environ 60 élèves instrumentistes ainsi que 16 élèves danseurs, avec des capacités d'accueil non extensible. Il n'y a plus d'élèves maîtrisiens à l'école primaire mais il existe un premier cycle voix au conservatoire.

Patrick ODIARD se réjouit en sa qualité d' élu au comité syndical d'avoir participé au travail de renouvellement de cette convention.

Il souhaite qu'on réfléchisse pour les années futures à des modalités d'intégration officielle des représentants de l'école, principaux usagers, et dont le regard peut être important sur le fonctionnement réel des classes à horaires aménagés.

Il souligne des aspects importants de cette convention selon laquelle aucun élève n'est écarté pour raison économique et la transversalité des projets pédagogiques qui concerne toutes les classes de l'école au-delà des classes à horaires aménagés. Il se réjouit que les projets artistiques bénéficient à tous les élèves de l'école.

Au sujet des modalités de recrutements des élèves, l'éducation nationale a tendance à informer les parents d'élèves et les enseignants des écoles, des recrutements pour la maîtrise de l'Opéra à l'école Gerson.

Patrick ODIARD souhaite que cette information soit reliée par les services communication de l'éducation nationale pour que l'école Albert Camus et le conservatoire bénéficient d'une information similaire dans un principe d'équité.

Concernant la question de la responsabilité, il est précisé dans la convention les modalités d'intervention des différentes personnes des deux établissements afin de sécuriser au maximum la présence des élèves au sein du conservatoire.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

INSTITUTION

4. Convention mise à disposition antennes – Ville de Lyon

Nathalie PERRIN-GILBERT souligne que ce sujet fait partie d'une réflexion qui sera travaillée dans le cadre du projet d'établissement sur le devenir des antennes dans les prochaines années.

Il s'agit aujourd'hui de la reconduction des conventions d'occupation temporaire des locaux telles qu'elles existent.

Olivier CROUZET rappelle que la Ville de Lyon met à disposition hors période d'enseignement ses écoles primaires à divers organismes et associations.

Le conservatoire en bénéficie dans cinq écoles du territoire lyonnais. Ces mises à disposition sont gratuites.

ANTENNES DU CONSERVATOIRE DE LYON					
Indicateurs 2020 - 2021					
	Guillotière Paul Painlevée	Brotteaux Jean Rostand	Croix-Rousse Jean de la Fontaine	Etats-Unis Jean Giono	Terreaux Robert Doisneau
Effectifs élèves	383	114	183	68	111
Cycles	De l'éveil au perfectionnement et licence	De l'éveil au perfectionnement	Initiation à apprentissage	Initiation	De l'éveil à l'apprentissage
Disciplines	Musicales et chorale	Musicale	Musicale, chorale, chorégraphique	Musicale	Musicale

Il est également soumis à l'approbation la mise à disposition payante du Palais Saint-Jean destinée aux enseignements du Théâtre.

D'autres mises à disposition existent mais qui ne sont pas présentées aujourd'hui : antenne Balmont pour les Musiques actuelles, Centre National de la Danse, et le dispositif de l'intervention en milieu scolaire qui concerne 13.000 élèves de maternelles et primaires sur une très grande majorité des écoles maternelles et primaires.

Nathalie PERRIN-GILBERT revient sur les antennes du conservatoire. Il faudrait avoir une réflexion sur les modalités de déploiement d'un projet territorial à partir de ces antennes. Aujourd'hui il n'y a pas tant de spécificités dans les enseignements à part à l'école Jean Giono avec le dispositif Aïco. On ne joue pas forcément la carte de la proximité avec les écoles Jean de la Fontaine et Robert Doisneau. Une réflexion sera à mener dans le cadre du projet d'établissement sur ces aspects-là.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

FINANCES

5. Admission en non-valeur

Il s'agit de recettes qui n'ont pu être recouvrées malgré des poursuites engagées par le Trésor public.

Le comptable a transmis trois états de demande d'admission en non-valeur de titres émis au cours de la période de 2015 à 2020.

Ces créances en non-valeur s'élèvent à 7.784,39 €. Cette dette s'effacera à partir de l'adoption de la délibération.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

6. Décisions de la présidente

Olivier CROUZET rend compte des décisions qui ont été prises concernant des conventions passées avec différentes structures partenaires.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

7. Questions diverses

Point sur le 150^{ème} anniversaire

Ludovic VERNU présente les différents événements qui se dérouleront durant cette saison anniversaire. Elle débutera le 16 novembre avec un concert d'ouverture donné par les musiciens intervenant en milieu scolaire au Palais de la Mutualité.

Différentes invitations et rencontres sont prévues à ce jour : environ 21 masterclass, divers cycles de conférences et divers projets d'échanges internationaux sont en cours, concerts du parcours Découverte, des orchestres symphoniques, ateliers de transmission en danse ainsi que d'autres projets de spectacles de danse, divers projets pour le théâtre.

D'autres événements récurrents : les journées du patrimoine, les Nuits de Fourvière, les journées du violoncelle.

Un travail est en cours sur un ouvrage sur les 150 ans du conservatoire. Des expositions auront lieu à la Médiathèque.

Un travail sur la communication a débuté avec le cabinet Owly Birdy.

Cette saison anniversaire est prolongée jusqu'à la fête des lumières 2022 afin de terminer cette saison particulière par un « bouquet final » avec des idées de sortir des murs, d'investir des places publiques, de proposer aux enseignants des projets différents de ce qui peut se faire habituellement sur une saison normale. C'est l'idée aussi d'investir des grandes salles lyonnaises.

Nathalie PERRIN-GILBERT souligne qu'il sera important de concevoir une stratégie de communication sur cette programmation.

Laurence CROIZIER dit que ce sont des événements forts qui permettent à chacun de se réunir et faire mieux connaître le conservatoire.

Point sur les élèves post Démos

Nathalie PERRIN GILBERT dit qu'il sera voté au conseil municipal de Lyon de novembre prochain l'engagement de la Ville de Lyon sur le dispositif Démos 2^{ème} édition.

Dans le cadre du Démos 2^{ème} édition, elle formule le souhait que soit préparée en amont l'intégration des élèves au sein du conservatoire.

Didier LEBASTARD nous fait part de ce qu'il advient des élèves issus du dispositif Démos 1^{ère} édition.

En septembre, un point a été fait avec l'Auditorium et la Philharmonie de Paris. Le conservatoire accueille dix-sept élèves en instruments à cordes avec un bon retour d'adhésion des élèves malgré aux difficultés d'enseignements dues au contexte sanitaire.

L'accueil est mis en place dans les antennes des 3^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} arrondissements de Lyon. Il a été soulevé la question de l'accompagnement social de ces élèves qui sont extrêmement bien pris en charge au niveau de leur parcours.

Il a également été intégré dans ce dispositif post démos des élèves qui sortent de « l'Orchestre à l'école ».

Outre des questions sociales, des questions pédagogiques seront à traiter, ainsi que le sujet sur le renouvellement du parc instrumental, essentiellement instruments à cordes qui sont mis à la disposition de ces élèves. Actuellement, le conservatoire s'est orienté sur la location d'instruments.

Didier LEBASTARD remercie le service scolarité pour le travail remarquable qui a été fait pour l'accueil de ces familles.

Il souligne aussi l'investissement des équipes pédagogiques. Des enseignants ont été profilés sur ce type de cursus.

Il tient aussi à ce qu'il y ait une certaine porosité entre les dispositifs existants.

Nathalie PERRIN-GILBERT dit également qu'il n'y a pas lieu d'avoir à moyen terme une juxtaposition de ces dispositifs.

Didier LEBASTARD dit que beaucoup de familles n'osent pas venir au conservatoire et que ces dispositifs en facilitent l'accès.

Il souhaiterait proposer au nouveau directeur un projet de recruter des élèves qui n'ont jamais fait de musique dans des classes qui auraient des places vacantes pour des ateliers instrumentaux afin d'attirer une population différente au conservatoire.

Nathalie PERRIN-GILBERT dit qu'un travail est en cours sur la nouvelle charte de coopération culturelle : demander aux institutions d'allier une dimension d'inclusion tout en gardant un niveau d'excellence. Les différentes institutions culturelles doivent accompagner le conservatoire sur ces travaux.

Richard MARION dit que c'est une chance qu'en ce début de mandat, beaucoup de réflexions soient en cours de manière parallèle et que les renouvellements de direction de plusieurs établissements culturels se fassent aussi de manière synchronisée ce qui ouvre un espace intéressant sur le territoire métropolitain.

Beaucoup de travail a été fait depuis un certain nombre d'années pour aller chercher des publics empêchés ou éloignés.

La porosité à laquelle fait référence Didier LEBASTARD nous ouvre vers un niveau supplémentaire d'approfondissement de cette démarche avec toute la question de ce que peuvent nous apporter ces publics dans leur inclusion au sein de cette excellence.

On se trouve à un point de convergence de tous ces travaux-là. On peut faire le pari que tout le monde s'y retrouvera à terme.

Nathalie PERRIN-GILBERT demande à ce que le comité syndical du 22 novembre prochain soit repoussé car il se déroulera en même temps que la commission permanente de la Métropole.

La séance est levée.